

LA MONTAGNE

SAINT-JUST ET LA CROIX-ROUSSE,

JOURNAL RÉPUBLICAIN.

Notices de Paris, Lyon, Arrondissement de Villefranche et de l'étranger.

Dépôt à Lyon, rue Lanterne, 13, au 2^{me}.



Des causes indépendantes de notre volonté ayant empêché la publication de notre 4^e numéro, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que dorénavant nous n'éprouverons plus d'interruption.

9 AVRIL 1848. — 16 AVRIL 1848.

Le Journal *La Montagne*, lui aussi, a besoin d'offrir son hommage aux mânes de nos frères morts en avril : quoiqu'un peu tard, il doit dire, lui aussi, combien ses sentiments républicains se sont retremés au souvenir de ces luttes héroïques et terribles, combien nos cœurs républicains ont été émus, ont grandi à cette place, sur cette terre qui fut arrosée d'un sang si pur, si noble, si généreux.

Héros d'avril, dont le noble courage
A fait pâlir un instant les tyrans :
A vos vertus le peuple rend hommage,
Il soutiendra vos généreux élans ;
Nou, plus de rois, ce chant est unanime,
Entendez-vous comme il est répété ?
Le peuple enfin n'en sera plus victime :
A nos regards brille la Liberté !

Pendant sept jours de meurtre et d'incendie,
Aux Cordeliers flotta votre drapeau !
Héros martyrs, enfants de la patrie,
Le temple saint devint votre tombeau ;
Un noble sang coula sur cette terre,
Coula partout, partout dans la cité !
Et des soldats ont égorgé leur mère,
Ont étouffé la sainte Liberté...

Giroud, Paccaud, Delangle, Caussidière,
Grands citoyens, courageux combattans :
Honneur à vous ! Honte à la race altière,
Aux assassins, à l'esclave, aux tyrans ;
Nous vous jurons d'aider dans sa jeunesse,
L'arbre sacré, d'amour, fraternité,
Et nos enfants soutiendront sa vieillesse :
Vive à jamais l'arbre de Liberté !

La cérémonie funéraire a été belle. Les cris et les chants ont été unanimes. Au sourd et lugubre roulement des tambours la musique mêlait ses harmonies plaintives. La foule attentive et silencieuse occupait toutes les rues, toutes les fenêtres ; elle avait envahi les toits de l'église et des maisons. Le spectacle était grand par le souvenir douloureux d'une lutte fratricide, par la pensée qui faisait battre tous les cœurs, par ce nombre immense de citoyens de tous les âges, venant se retremper à des enseignements de liberté, d'égalité et de fraternité.

La cérémonie s'est terminée par la plantation de l'arbre de la liberté. Espérons que cet arbre vivace grandira, et que, sous ses branches séculaires, nos arrière-neveux crieront aussi d'une voix fraternelle et libre : *Vive la République !*

Dimanche 16 avril, une cérémonie non moins grande a eu lieu sur la place de la Liberté ; grande fête de famille, à laquelle a pris part une immense assemblée d'amis, de frères, fortement résolus de travailler d'accord à l'affermissement de notre grande république. D'après ce que nous avons vu, nous pouvons dire que nulle part, à Lyon, la fête de la plantation de l'arbre de la liberté n'a été aussi brillante, n'a eu un concours de citoyens aussi nombreux, n'a été faite avec autant de soin, avec un esprit plus uni, avec une pensée aussi grande, aussi belle ; à la pensée des clubs la Montagne,

les montagnards de la rue de Penthièvre, les montagnards de la rue d'Auvergne, le club du Chemin de fer, s'était jointe celle d'un artiste lyonnais ; et disons-le tout d'abord, cette sublime pensée, si admirablement rendue, si artistement exécutée, a été pour beaucoup dans la solennité. *Un enfant du peuple*, œuvre de M. J.-B. Lepind, premier prix de sculpture, médaille d'or 1839, était en tête de la cérémonie, porté par vingt quatre citoyens fiers de ce noble fardeau, statue de sept pieds de haut, enfant du peuple aux bras nus, la poitrine découverte, au regard courroucé, debout sur les barricades, foulant à ses pieds sceptre et couronne, tenant d'une main son fusil, de l'autre les montrant du doigt et défiant qui osera les relever. A quelques pas derrière suivait un buste de la Liberté, porté également sur un brancard par dix citoyens et également l'œuvre de M. Lepind.

Parti à dix heures de la place de la Liberté, autrefois place Louis XVIII, le cortège après avoir parcouru le quai du Rhône, la place des Terreaux, le quai de Saône, traversé la place de Bellecour, est rentré par la rue Bourbon, a défilé le long de la caserne. Là l'élan a grandi, il est devenu immense. Les dragons, des fenêtres de leur caserne, ont spontanément salué et ont constamment crié : *Vive la République ! vive les Lyonnais !* Oh ! que ce mouvement admirable a été solennel que nos cœurs en ont été heureusement saisis ! que de larmes de joie se sont échappées ! A ces vivats le cortège a salué et répondu : *Vive l'armée, vivent nos frères, vivent les dragons !* Ceux-ci, consignés, n'ont pu se joindre à nous, mais, par leurs acclamations, ils ont assez démontré que leurs cœurs étaient avec nous, que la consigne de chefs incompréhensibles ne pouvait atteindre que les corps. A une heure, la statue de *l'Homme du peuple* a été placée triomphalement sur un piédestal préparé au pied de l'arbre de la Liberté. Les discours patriotiques ont ensuite été prononcés : le premier, quoique empreint de patriotisme et de généreuses idées, s'est un peu trop étendu sur l'éloge de nos magistrats ; attendons encore afin de savoir si, ainsi que l'a dit l'orateur, leurs noms devront être écrits en lettres d'or sur des tables de marbre. Le deuxième, prononcé par un officier de la garde mobile, a enlevé les bravos universels ; serré, logique, ce discours était l'impression des sentiments de tous. Oui, mort aux libéricides ! oui, jurons tous de défendre la République, de vivre ou de mourir avec elle ! Ceux des citoyens appartenant aux clubs réunis ont été également entraînés. La foule y a répondu constamment par ce cri unanime : *Vive la République !* Le citoyen Callès a terminé par une chaleureuse allocution aux républicains, en les invitant à s'unir pour la défense des droits imprescriptibles de la liberté. Au moment où il terminait son discours, on est venu annoncer l'arrivée, par le chemin de fer, de la première colonne de réfugiés italiens : le cortège s'est à l'instant porté à sa rencontre.

Le convoi amenant les Italiens est arrivé à la station de Perrache à quatre heures. Nous décrivions difficilement les acclamations qui ont accueilli cette colonne de 5 à 600 frères, à la tête de laquelle était le général An-

tonini. On est revenu avec ordre sur la place de la Liberté, on a formé un carré, les Italiens au centre et le citoyen Rittiez, décoré de sa croix de juillet, a prononcé un discours qui a vivement impressionné les auditeurs. Un capitaine italien lui a succédé et a complété l'enthousiasme. Quelques minutes après les clubs de la Montagne, des Montagnards, de Perrache offraient et partageaient le pain de la fraternité.

L'enthousiasme et la cordialité avec laquelle ont été reçus ces réfugiés, prouveront au gouvernement que la France attend de lui un concours sérieux dans les affaires d'Italie. En effet, si autour de notre République nous laissons subsister et s'asseoir les monarchies, plus tard ces monarchies ennemies s'armeront contre elle et pourraient la compromettre ; il est donc sage, il appartient donc à la France d'aider aux mouvements républicains ; et dans l'intérêt de l'humanité, pour notre propre conservation, nous devons être les pères et frères des républicains.

La fête a donc été bien grande et bien belle, aucun accident, aucune parole, autres que celles d'union, d'amour et de liberté, aucun désordre ne l'a troublée. On aurait peut-être quelque raison de se plaindre de n'avoir pas vu à la tête et à la queue du cortège un piquet de dragons, d'avoir eu une musique militaire pour aider à la musique bourgeoise, plus de soldats mêlés aux citoyens ; mais l'armée était consignée et l'autorité a cru devoir rester indifférente : la fête n'en a pas moins été une fête de patriotisme et d'ordre.

--- Le maréchal-des-logis Mathieu, cet ami dévoué, à qui le fourrier Gigou a dû sa liberté, nous écrit la lettre suivante : nous nous faisons un devoir de la publier.

A Monsieur le Rédacteur du Journal *La Montagne*,

« Le journal *la Liberté*, dans son numéro du 9 courant, contient un mensonge que nous ne pouvons laisser s'accréditer. Notre intention était de ne pas réveiller une discussion brûlante ; nous avons laissé passer, sans les démentir, plusieurs articles du journal où les faits qui nous concernent étaient tronqués et dénaturés ; mais devant un pareil cynisme nous ne pouvons reculer, il faut que nos adversaires sachent bien que s'ils ont l'effronterie du mensonge, nous aurons le courage de la vérité.

« La *Liberté* raconte que plusieurs sous-officiers, un adjudant à leur tête, sont venus dans ses bureaux pour le prier de prévenir le public que la conduite du fourrier Gigou avait été censurée par le club des sous-officiers. Nous avons été obligés de relire à deux fois l'article pour croire à tant d'impudence : ou le journal a inventé cet incident, et alors c'est un imposteur, ou la démarche rapportée par lui a eu lieu, et dans ce cas les sous-officiers qui l'ont faite sont d'effrontés menteurs.

« Voici les faits, et nous prenons à témoin de notre sincérité le vétérinaire du train des équipages qui présidait, les sous-officiers et le public qui assistaient à cette séance.

« Le 7 avril, à la Rotonde, les sous-officiers, après une discussion assez vive de part et d'autre, ont déclaré à une forte majorité que le fourrier n'avait pas violé la discipline. Seuls, ou presque seuls, se sont levés pour le condamner ses accusateurs, ses calomnieux, les provocateurs de la lettre de cachet qui a soulevé l'indignation de toute la ville de Lyon ; ils n'ont pas com-

pris que la justice et la pudeur leur faisaient un devoir de se récuser, qu'accusateurs ils ne pouvaient pas être juges. A la fin de la séance, le président, qui avait été forcé de remplir le rôle de procureur général, tant est fécond l'éloquence des orateurs du parti, le président s'est levé et a prononcé les paroles suivantes : « La majorité l'emporte, le fourrier est reconnu innocent. » Des bravos prolongés ont accueilli la sentence.

« Et c'est après ce verdict solennel, rendu malgré toutes vos manœuvres souterraines, tous vos petits moyens pour le faire avorter, que vous avez l'impudence de venir chanter victoire ! Pauvres gens, qui ne voyez pas votre maladresse ! Allez donc semer vos calomnies, jésuites de nouvelle espèce ! Mentez, il en restera quelque chose ; mais la population saura quelle foi on peut avoir dans vos paroles ; mais je remplirai mon devoir jusqu'au bout, et tout petits que vous êtes, je vous attacherai au pilori de la vérité.

» Le maréchal-des-logis,

» MATHIEU. »

Le 12 avril, le 4^e d'artillerie a quitté notre ville. Il va tenir garnison à Grenoble. La garde nationale en armes, musique en tête, un grand nombre de citoyens l'ont accompagné. La conduite honorable et amicale, pour tous, démontre que les citoyens et les soldats s'aiment, et qu'aujourd'hui on tenterait vainement de les désunir : Grenoble comme Lyon est une ville essentiellement républicaine ; nos frères du 4^e, dont l'esprit est si bon, y seront chéris et aussi bien qu'à Lyon.

On dit que le 12^e d'artillerie est appelé à remplacer à Lyon le 4^e, à notre avis ce serait plus qu'une imprudence que commettrait le ministre de la guerre. Loin de nous la pensée de vouloir réveiller les haines éteintes, exciter de nouvelles indignations, mais au moment même où l'administration républicaine et le peuple viennent d'honorer, d'une manière si solennelle, les combattants d'avril, morts pour la liberté ; à ce moment on remplacerait le 4^e d'artillerie, si aimé de la population, par le 12^e, qui à cette triste époque d'avril 1834, faisait vomir sur la cité, dans nos rues, ces canons à 200 coups à l'heure. Selon nous ce serait commettre une grave imprudence, surtout à l'approche des élections.

LYON. --- Dimanche, 16, à six heures du soir, après la plantation de l'Arbre de la liberté, place de la Liberté, un des rédacteurs du journal *la Montagne*, s'étant aperçu qu'aucun drapeau ne flottait sur la caserne occupée aujourd'hui par le 9^e dragon, a pris l'initiative. Il en a emprunté un à l'arbre de la liberté, et accompagné d'un vétéran de la garde impériale, tous deux l'ont offert à ce régiment, sous la condition qu'on le remplacerait le lendemain et qu'il serait rendu à son premier propriétaire. Cette offre a ému les sous-officiers ; ils sont sortis de leur caserne, l'ont accepté, et à l'instant ont arboré, au-dessus du portail, les couleurs nationales ; ils ont en même temps protesté de leur amour pour la République. Arrivés de la veille, consignés, ils n'avaient pu en faire la réclamation. L'enthousiasme, les cris qu'ils ont constamment proféré pendant le défilé du cortège, prouvent complètement que cette absence inexcusable ne vient que de l'autorité. Le lendemain, 17, au club de la Montagne, plusieurs de ces sous-officiers ont été écoutés avec bonheur ; ils ont déclaré aux citoyens de cette assemblée que les Lyonnais et la France pouvaient compter sur l'esprit républicain du 9^e dragon ; que le régiment ferait aussi bien que le 4^e d'artillerie, et qu'il mériterait, comme celui-ci, l'amitié des enfants du Rhône.

— Dans la journée du 18, un fourgon, escorté et conduit par plusieurs militaires, a été arrêté au-dessous de l'hippodrome par les ouvriers terrassiers. Ces ouvriers l'ont fouillé et se sont emparés des cartouches dont il était rempli. Les habitants de Perrache s'en sont inquiétés, et les membres du club la Montagne sont restés en permanence une partie de la nuit.

— Deux honorables citoyens, amis de Peyssard, dont un est son compatriote, protestent hautement et de la manière la plus formelle contre le compte-rendu publié

par la *Gazette de Lyon*, relatif au guet-apens de Chambéry. L'auteur de cet article est plus qu'un calomniateur, de traiter de Vandales des victimes, nos frères. Il a plus que menti celui qui a osé écrire que Peyssard, ce chef de l'insurrection, avait l'intention de commencer la résurrection de son pays, par l'assassinat de sa mère. Cette odieuse calomnie sera bientôt déférée aux tribunaux. Ses citoyens, amis, en ont appelé au caractère du Commissaire du gouvernement pour poursuivre les calomniateurs. Ils attendent la procuration de leur ami, Peyssard, qui est au secret dans les prisons de Chambéry.

LA CROIX-ROUSSE. — Nos frères de la Croix-Rousse, comme ceux de Lyon, l'image vivante du peuple, ont été jaloux de l'œuvre de M. Lepind. Ils ont voulu, eux aussi, décorer l'une des places de leur cité de cette sublime image de la puissance populaire. Un deuxième enfant du peuple a été commandé à l'artiste. La statue doit être terminée et livrée samedi 22 avril.

Nous applaudissons doublement à cette honorable jalousie, qui tend à éterniser notre gloire et notre force populaires ; à montrer au grand jour que le peuple est le maître, qu'il est tout enfin ; et à l'artiste elle est un commencement de récompense justement méritée. M. J.-B. Lepind, comme républicain, est bien le fils de son père. Artiste, sa pensée de citoyen, d'artiste, admirablement rendue, a été généreusement exécutée. Il a gratuitement offert à la Montagne et aux montagnards réunis, son œuvre. Le peuple de Lyon lui saura gré et de l'œuvre et de la générosité. Son buste de la liberté, également donné à nos amis du pont d'Ainay ; sera conservé par la compagnie des ports comme un souvenir d'une grande fête. La figure en est belle, elle exprime bien ce que nous concevons de notre jeune liberté : la noblesse, la force, la sévérité et la douceur. Nous engageons les sociétés démocratiques, toutes les corporations à venir la visiter et à en faire l'acquisition. Le buste a 70 centimètres de haut. M. Lepind en a réduit le prix à cinq francs.

Ses ateliers sont rue Vaubecour, 10.

ÉLECTIONS.

Encore deux jours et le pays aura usé de sa puissance, il aura prononcé. De l'urne électorale sortiront les noms les plus chéris, les noms de ceux qui recevront de leurs concitoyens un grand pouvoir, celui de faire les lois de la République, et de les écrire en lettres ineffaçables. Grande mission d'où sortira l'évangile des nations. Qu'on n'en doute plus, ce n'est pas seulement les intérêts de la France qu'on va débattre, qui seront en jeu, ce sont encore ceux du monde. Aussi, disons-nous à tous sans exception, que l'indifférence serait un crime.

A l'œuvre, tous ; éclairons les amis et les paresseux ; préparons-nous tous à la lutte ! En approchant de ce jour solennel, restons unis dans la commune et ferme volonté d'apporter dans nos choix la sagesse, l'amour de la liberté, la conscience et l'indépendance d'hommes réellement probes et libres. Etouffons nos affections et nos haines pour n'être mus que par un seul désir, pour ne voir qu'une seule et même chose, le bien de la patrie.

Aux noms publiés dans notre deuxième numéro, nous pouvons ajouter, comme candidats assurés, ceux des citoyens Lortet, colonel de la garde nationale de la Croix-Rousse ; Raspail, dont le savoir et le patriotisme ont été et seront utiles à la démocratie, républicain de vieille date, constant ami de l'humanité, il fut toujours celui du peuple. Lui aussi, depuis longtemps et souvent a payé sa dette à la démocratie ; nous nous rappelons avec orgueil, avec bonheur, ses énergiques paroles dans le procès des 28. Digne et courageuse, sa défense a été pour beaucoup dans la décision de la cour d'assises, qui acquitta les accusés. Son esprit républicain, éclairé, n'appartient à aucune coterie, c'est pour nous une bonne garantie.

On parle également à Lyon des citoyens Auberthier,

chef d'atelier, à la Croix-Rousse ; Doure, ouvrier typographe ; Jules Seguin, ingénieur civil, l'ami des ouvriers, homme du peuple, républicain dévoué, dont le libéralisme a plus d'une fois compromis les intérêts. Science, amour de l'humanité, amour de la liberté, sont pour le pays un gage de cet excellent choix ; dans l'arrondissement de Villefranche, Julien Lacroix, homme très estimé dans son pays, et Pelletier, de Tarare.

PARIS.

16 avril. --- Depuis ce matin Paris est en émoi. A midi, le rappel a battu dans tous les arrondissements, et les gardes nationaux appelés se sont rendus sur le terrain assigné à chaque compagnie. Suivant les bruits qui couraient, il s'agissait de remplacer plusieurs membres du gouvernement provisoire, par deux chefs de club très connus. La tranquillité a été rétablie, et on assure que M. de Lamartine a promis aux corporations d'ouvriers qu'elles auraient toutes un délégué auprès de l'Assemblée nationale ; cette promesse a été accueillie avec une grande joie ; on assure aussi que M. Blanqui et Cabet ont été arrêtés ; qu'au sein du gouvernement provisoire, une fusion des membres dissidents, s'est opérée en faveur de M. Ledru-Rollin.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE. --- Le fameux complice de Mëtternich, Scela, ce chef des assassins Tornower, décoré en cette qualité, par l'empereur d'Autriche, a voulu organiser encore des massacres en Galicie ; mais cette fois, les paysans indignés de ces menées, l'ont pendu à un arbre, devant sa maison à laquelle ils ont ensuite mis le feu... Justice est faite.

POLOGNE. --- La nouvelle de la reconstitution du royaume de Pologne par l'empereur Nicolas, qui aurait donné au duc de Leuchtenberg, son gendre, la couronne autrichienne portée par Sobieski, n'était qu'un leurre destiné à égarer l'opinion publique : le czar est plus que jamais décidé à comprimer sous les baïonnettes toute tentative de la part des Polonais, et le 26 mars dernier, Paskewitz a déclaré aux habitants de Varsovie, qu'avant dix jours on verrait, dans cette capitale ou dans les environs, 300,000 hommes de troupes.

ITALIE. --- On parle de troubles à Trieste, la population est divisée, mais la majorité est pour l'Autriche. La cocarde tricolore a été arrachée au consul français, que l'on croyait le promoteur de la démonstration dans le sens italien. Il a expédié un paquebot pour en prévenir l'escadre.

La crainte que nous éprouvons de ne pas voir arriver à la représentation nationale M. Jules Favre, secrétaire du ministre de l'intérieur, et notre compatriote, nous fait répéter l'article publié dans le second numéro du journal *la Montagne*, en parlant des quatre candidatures les plus assurées, nous disions :

« M. Jules Favre, orateur éminent ; pour ceux qui l'ont entendu, il n'y aura pas d'incertitude ; pour ceux qui le connaissent, il est déjà nommé. Défenseur ardent de nos libertés, c'est lui qui, à Lyon, a relevé le gant jeté si audacieusement par cette race de parjures insolents ; c'est lui qui, le premier a combattu. Défenseur des accusés d'avril, à la cour des pairs, Paris l'a entendu, Paris nous l'a enlevé. Secrétaire-général au ministère de l'intérieur, républicain sincère, sa place doit être à la Convention. Personne n'y apportera plus de zèle, plus de désintéressement, des pensées plus nobles, plus élevées, un savoir plus solide, meilleur ; personne n'y arrivera avec un cœur plus digne, un cœur plus grand. »

Dans notre prochain numéro nous publierons les noms qui auront obtenu le plus de suffrages.

L. R.

L. Gérant : F. DOIN.

La Guillotière, imprimerie de J.-M. BAJAT, cours de Broches, 8.